
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 5 juin 2012, à 17 h

**Présidence de M^{me} Alexandra Rys, présidente sortante,
puis de M. Jean-Charles Rielle, nouveau président élu**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Sandrine Salerno*, vice-présidente, *M. Alexis Barbey*, *M^{me} Marie Barbey*, *M. Jean-François Caruso*, *M^{me} Sophie Courvoisier*, *M. Guy Dossan* et *M^{me} Annina Pfund*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *M^{me} Esther Alder*, *MM. Sami Kanaan* et *Pierre Maudet*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 25 mai 2012, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 5 juin et mercredi 6 juin 2012, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Rémy Pagani, maire. Madame la présidente, tout d'abord, au nom du Conseil administratif – je me fais le porte-parole de mes collègues – je tiens à vous remercier de la qualité de votre présidence. Mais je sais que cette séance est consacrée à l'élection du nouveau président du Conseil municipal, je m'en voudrais donc de prolonger cette petite intervention. Je remercie également celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre, que ce soit M. Hercod, M^{me} Cabussat et d'autres, pour le bon fonctionnement du Conseil municipal et du Conseil administratif.

Cela étant dit, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous annonce que j'ai une demande assez exceptionnelle du président de la Tunisie pour que nous le recevions vendredi matin, à 9 h. Comme vous le savez, le président de la Tunisie faisait partie des opposants que nous avons soutenus, M. Rielle, moi-même et beaucoup de gens dans cette salle, notamment M^{me} Laurence Fehlmann Rielle. Nous allons donc le recevoir, avec tous les honneurs dus à son rang, vendredi matin à 9 h, et vous êtes toutes et tous invités au Palais Eynard pour participer à cette réception protocolaire. J'espère que, pour lui donner un peu de panache, l'une de nos fanfares municipales pourra venir.

J'ai encore une autre nouvelle. Quand j'ai été élu maire en 2009, je n'ai pas organisé de réception, si ce n'est que j'ai invité Hans Erni à la place des Nations. Cette fois, nous avons l'occasion d'inviter, le 19 juin, le groupe HK, auteur du *Troubadour* qui a eu tant de succès en France et en Europe. Vous êtes donc cordialement invités à ce concert, il y aura aussi un petit buffet campagnard – vous recevrez un carton d'invitation. J'espère que nous pourrons fêter dignement à la fois la fin du mandat de mon collègue Pierre Maudet et ma nouvelle présidence.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, j'ai deux informations. La première concerne le tricentenaire Rousseau: je vous rappelle la journée anniversaire du 28 juin, avec le cortège dans les rues de Genève, le banquet républicain et le spectacle au parc La Grange. Je vous invite vivement à profiter de cette belle journée, que j'espère belle aussi au niveau de la météo. Toujours dans le cadre de l'année Rousseau, nous avons ajouté un moment très symbolique, prévu le 19 juin, tôt le matin, date à laquelle, en 1769, Jean-Jacques Rousseau a été condamné et ses livres lacérés et brûlés sur la place publique. Il a été réhabilité en 1792. Cette commémoration se fera donc le 19 juin, à 7 h, dans la cour de l'Hôtel de Ville ou à la place des Canons, ce sera un moment symbolique avec les autorités genevoises. Vous recevrez aussi une confirmation de cette invitation, mais je vous invite à réserver d'ores et déjà cette date. Un café-croissant sera ensuite servi à la Maison de Rousseau et de la littérature, dans la Grand-Rue.

Un tout autre sujet maintenant. Cette semaine commence l'Eurofoot en Ukraine et en Pologne. Comme de nombreuses autres personnes, nous sommes évidemment préoccupés par la situation des droits humains, notamment en Ukraine. Il n'est évidemment pas question de renoncer à cette fête du football et au plaisir de regarder les matches, et c'est au contraire une excellente occasion d'attirer l'attention sur ce qui se passe dans les pays organisateurs. Vous savez qu'il y a des problèmes particuliers en Ukraine, sur lesquels j'avais déjà alerté mes collègues du Conseil administratif, mais les choses se sont accélérées depuis. En l'occurrence, les organisateurs des retransmissions des Vernets sont tout à fait ouverts à des mesures d'information et de sensibilisation. Selon les accords trouvés avec ces derniers, des organisations non gouvernementales auront accès à l'enceinte de la fan zone des Vernets pour faire de la distribution d'information. Amnesty International et Solidar seront présents, l'Organisation mondiale contre la torture et d'autres ONG sont également intéressées. Amnesty International prépare un clip d'information de trente à soixante secondes, qui passera au début de chaque retransmission à la fan zone des Vernets. C'est un bon moyen de faire de la sensibilisation, sans supprimer l'aspect festif de la manifestation, et je me réjouis de cette approche.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Nous honore de sa présence à la tribune du public M. le président du Grand Conseil, Pierre Losio, qui est également notre ancien président et que j'ai le plaisir de saluer. (*Applaudissements.*) Je salue également M. Daniel Pilly, ancien président de ce Conseil municipal, M. Albert Rodrik, ancien conseiller municipal et constituant, et notre ancien collègue M. Armand Schweingruber. (*Applaudissements.*)

Je vous informe que le bureau a donné son accord pour que des photographes fassent des prises de vue dans la salle.

Dans un courrier du 30 mai 2012, le Conseil administratif nous informe avoir procédé à l'élection de son bureau pour la période du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2013. M. Rémy Pagani a donc été élu maire et M^{me} Sandrine Salerno a été élue vice-présidente. L'attribution des départements et la répartition des services demeurent inchangées, de même que les suppléants des magistrats.

Par ailleurs, le bureau excuse l'absence de M. Pierre Maudet aux séances de 20 h 30, aujourd'hui et demain.

Je vous informe qu'à 18 h 35 environ nous suspendrons nos travaux pour écouter, dans la cour de l'Hôtel de Ville, la Musique de la Croix-Bleue. Cette petite sérénade

SÉANCE DU 5 JUIN 2012 (après-midi)
Communications du bureau du Conseil municipal

nade sera suivie d'un buffet dinatoire servi à la salle des pas perdus, auquel, bien entendu, les personnes présentes à la tribune du public sont cordialement invitées.

Je vous informe également, compte tenu de l'arrêt anticipé de la séance, que nous pouvons d'ores et déjà prévoir un petit problème réglementaire. En effet, tant les motions d'ordonnancement, visant l'inscription d'un objet nouveau à cette session, que les questions orales, qui doivent normalement être posées à la première séance, ne pourront pas être liquidées avant 18 h 35, compte tenu des élections auxquelles nous devons procéder impérativement. Je vous propose donc de commencer par traiter les motions d'ordonnancement à la fin de cette séance, de poursuivre si nécessaire à 20 h 30, et de passer ensuite aux questions orales.

Je demande maintenant à M. Julien Cart, secrétaire, de donner lecture de la lettre de démission de M. Alexandre Chevalier, dont le remplaçant prêtera serment le 25 juin prochain.

Lecture de la lettre:

Genève, le 29 mai 2012

Concerne: démission du Conseil municipal de la Ville de Genève

Madame la présidente,

Je vous informe par la présente lettre de ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève dès la fin de l'année de législature 2011-2012, soit au 31 mai 2012.

Conseiller municipal depuis le 12 septembre 2006, j'ai eu le privilège d'être membre du bureau du Conseil municipal en 2007-2008, de présider la commission du logement pendant l'année 2008-2009, puis la commission de la jeunesse et des sports de 2009 à 2010.

Grâce à la confiance des conseillers municipaux libéraux, j'ai pu être chef du groupe municipal libéral de juin 2008 à juin 2011.

Après ces six années passées au sein de ce Conseil, il est temps pour moi de quitter cette assemblée, devant me consacrer de manière plus importante à ma vie professionnelle et personnelle, sans oublier mon engagement associatif et militant.

Je tiens à remercier ici tous les conseillers municipaux qui ont siégé pendant ces six années avec moi. La politique au sein de ce Conseil est une véritable aventure humaine où, au-delà des crispations, des tensions et des débats parfois virulents, il y a cette volonté intrinsèque de chacun de ses membres de défendre, protéger, améliorer et s'occuper du sort des habitants de notre municipalité.

J'aimerais enfin remercier tout particulièrement les membres présents et passés du feu groupe libéral pour les combats et les instants précieux de politique passés ensemble.

En vous remerciant pour la prise en considération de ces lignes, je vous prie de recevoir, Madame la présidente, mes plus amicales salutations.

Alexandre Chevalier

3. Prestation de serment de M. Lionel Ricou, remplaçant M. Michel Chevolet, conseiller municipal décédé.

M. Lionel Ricou est assermenté. (Applaudissements.)

4. Allocution de la présidente sortante.

La présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs, permettez-moi, tout d'abord, chers collègues, de vous remercier pour l'année écoulée. De vous remercier, oui, car vous avez fait en sorte que cette année soit variée, pleine de surprises, de suspense... En un mot, vous m'avez évité la routine, sauf peut-être celle de devoir aller derrière... – vous voyez à quoi je fais référence.

Je remercie évidemment mes deux vice-présidents pour leur soutien constant, mais également efficace. En véritables partenaires, nous avons en tout temps échangé des points de vue et ils m'ont permis de tester quelques idées à l'aune de leur sens critique et politique.

L'issue de cette année riche en événements est évidemment un moment idéal pour arrêter la cavalcade du quotidien, se retourner et réfléchir. A l'évidence, la manière dont ce Conseil travaille, dont nous nous adressons les uns aux autres, a beaucoup changé au cours des dernières années. Permettez à une conseillère municipale qui a quelques heures de vol à son actif d'en poser le constat. Les rapports sont devenus plus polémiques, plus conflictuels et le pragmatisme cède souvent le pas au juridisme. Pourquoi? Sans doute y a-t-il des causes profondes. Ma génération est la première à avancer en âge en ayant la certitude que sa qualité de vie non seulement ne sera pas meilleure que celle de ses parents, mais sera même

moins bonne. C'est un cataclysme et nous, élus, ne sommes vraisemblablement pas encore – osé-je ajouter – équipés pour répondre de manière satisfaisante aux angoisses et aux nécessités nouvelles que cette situation implique.

Cet état de fait pose la question du rôle de la représentation politique dans la société actuelle. Traditionnellement, la représentation politique se fait au travers d'associations de citoyens, qui se regroupent selon leur perception des valeurs de la vie, en vue de les faire partager et appliquer au quotidien. C'est pour cela que les partis politiques existent. Mais la généralisation des moyens rapides de communication et tout particulièrement des réseaux sociaux, que nous utilisons tous avec plus ou moins de bonheur, met un accent toujours plus marqué sur la participation directe, immédiate du citoyen à la vie politique.

Cela n'est pas sans poser un problème d'efficacité de fonctionnement pour les systèmes de démocratie directe. L'un des sujets des prochaines votations en est d'ailleurs l'illustration. Il s'agit donc d'établir un certain équilibre entre le besoin légitime de participation directe du citoyen à la prise de décision et la nécessité de préserver une certaine forme institutionnelle à la représentation politique.

La réponse à cette quadrature du cercle, pourrait-on dire, se situe manifestement dans un dosage approprié de satisfaction de ces deux besoins, sans prise de position dogmatique en faveur de l'un ou de l'autre. A mon sens, la méthode pour arriver à ce dosage devrait être guidée par deux principes: la tolérance des avis politiques des autres et une délimitation stricte des missions données à chacune des formes institutionnelles de la représentation politique.

En d'autres termes, Mesdames et Messieurs, chers collègues, chaque fois que nous siégeons ici ou en commission nous ne devons être guidés que par une seule question: en quoi suis-je en train d'améliorer la vie de mes concitoyennes et concitoyens? Je crains qu'à la minute nous n'ayons pas forcément un bilan très lourd à faire valoir... Et cette question, nous devons nous la poser en gardant toujours à l'esprit qu'on n'est jamais intelligent tout seul. Le bien commun ne se crée pas les uns contre les autres, mais ensemble, les uns avec les autres. Je vous remercie. (*Applaudissements nourris.*)

5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

La présidente. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que les élections ont lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

Les secrétaires du bureau, M^{me} Wenger, MM. Burri, Cart et Medeiros, sont chargés de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

Les scrutateurs, un par parti, seront M. Daniel Sormanni (MCG), M. Thomas Bläsi (UDC), M. Adrien Genecand (LR), M^{me} Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Julide Turgut Bandelier (Ve), M^{me} Martine Sumi (S), M. Tobias Schnebli (EàG).

Je donne à présent la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leur candidat.

M. Alberto Velasco (S). En tant que chef du groupe socialiste et au nom de celui-ci, j'ai l'honneur de vous présenter la candidature de notre collègue M. Jean-Charles Rielle. Elu conseiller municipal en 1995, il a siégé jusqu'en 2007, année où il a été élu au Conseil national. Pendant ses mandats, il a assuré la présidence de la commission des naturalisations, de la première commission de l'informatique et de la communication, de la commission des sports et de la sécurité et de la commission des pétitions. Enfin, il a aussi siégé à la commission des finances et à celle du règlement. C'est dire s'il connaît parfaitement notre institution et son fonctionnement. Très attaché à la Ville et à son Conseil municipal, le préférant au Conseil national, il a été réélu parmi nous en 2011.

Sur le plan professionnel, il est médecin, ce qui permet parfois aux uns et aux autres de bénéficier de ses consultations gratuites et de ses conseils.

Engagé et militant sur les problèmes de santé, il est actif au sein de CIPRET-Genève depuis vingt ans; au Service de la jeunesse, il a siégé dix ans au tribunal de ce service devenu depuis le Tribunal des mineurs.

Mais notre ami Jean-Charles est aussi quelqu'un de très apprécié parmi les membres de cette assemblée, j'ai pu le constater, de par son contact facile et sa générosité.

Chers collègues, je ne peux que vous recommander de porter à la présidence du Conseil municipal M. Jean-Charles Rielle qui, à ce titre, sera le premier citoyen de notre Ville. (*Applaudissements.*)

La présidente. Il n'y a pas d'autres candidats. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer. Mesdames et Messieurs, j'attire votre attention sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom sur le bulletin de vote, sans quoi il sera nul.

Je demande aux scrutateurs qui distribuent les bulletins de ne pas oublier les membres des groupes qui sont actuellement assis au perchoir et qui aimeraient bien voter... Merci!

SÉANCE DU 5 JUIN 2012 (après-midi)
Election des vice-présidents et des secrétaires

Il a été distribué 70 bulletins et j'invite les huissiers à recueillir les bulletins de vote.

Le scrutin est clos et je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs pour contrôler le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	70
Bulletins retrouvés:	67
Bulletins blancs:	2
Bulletins nuls:	7
Bulletins valables:	58
Majorité absolue:	30

La présidente. *M. Jean-Charles Rielle (S) est élu avec 58 voix. (Applaudissements nourris.)*

Quelqu'un demande-t-il la vérification du scrutin? J'ose imaginer que ce n'est pas le cas. Dans ce cas, je demande que les bulletins soient détruits. Le président entre donc immédiatement en fonction.

(M. Jean-Charles Rielle prend place à la présidence.)

6. Election:

a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente;

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour cette élection, je vous adresserai quelques mots tout à l'heure. Nous poursuivons l'élection du bureau avec le premier vice-président ou la première vice-présidente. Les scrutateurs sont les mêmes que tout à l'heure. Je rappelle que cette élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leur candidat. Monsieur Bertinat, vous avez la parole.

M. Eric Bertinat (UDC). Merci, Monsieur le président. Je suis particulièrement content d'être le premier à prendre la parole pour pouvoir vous féliciter au nom du groupe de l'Union démocratique du centre et vous souhaiter la meilleure des présidences.

Chers collègues, le groupe de l'Union démocratique du centre a le double plaisir de vous présenter à la première vice-présidence Pascal Rubeli. Un double plaisir, parce qu'il est dans notre groupe le survivant des précédentes législatures et que nous avons absolument besoin de quelqu'un qui ait de l'expérience, pour pouvoir viser cette première vice-présidence et, évidemment, si tout va comme prévu, la présidence l'année prochaine.

Je voudrais dire aussi l'attachement et le grand respect que l'Union démocratique du centre a pour les institutions, et le plaisir qu'elle aura de voir l'un des siens à la présidence du Conseil municipal en la personne de Pascal Rubeli. La plupart d'entre vous le connaissent depuis longtemps, puisqu'il est conseiller municipal depuis bientôt dix ans. Il a été un conseiller municipal de la première heure, pour notre groupe, puisqu'il a été élu lors de l'accession de l'Union démocratique du centre au Conseil municipal. Il a une grande expérience de la mécanique parlementaire municipale; il a siégé au sein de différentes commissions et en a présidé trois: la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse, la commission des pétitions et la commission Agenda 21. Enfin, il a été chef de groupe de l'Union démocratique du centre.

Il présente donc de sérieuses qualités pour prétendre à présider ce parlement, ce qui, comme l'a révélé la – déjà – précédente présidente, requiert quelques muscles. Etant officier dans l'armée, il saura faire œuvre d'autorité quand il le faudra... Mais vous connaissez également son caractère plutôt enclin à l'amitié, plutôt enclin à trouver des solutions avec une certaine bonhomie. Bref, toutes ces qualités font de lui un excellent candidat et nous espérons que vous voterez pour lui avec plaisir.

Le président. Il n'y a pas d'autres candidats. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. J'attire l'attention de l'assemblée sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom.

Il a été distribué 72 bulletins et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	70
Bulletins blancs:	11
Bulletins nuls:	8
Bulletins valables:	51
Majorité absolue:	26

Le président. Je félicite *Pascal Rubeli* (UDC), qui est élu avec 51 voix. (*Applaudissements nourris.*) Je le prie de venir me rejoindre au bureau.

b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente;

Le président. Nous passons maintenant à l'élection d'une deuxième vice-présidente ou d'un deuxième vice-président. Je rappelle que les mêmes scrutateurs qui ont fonctionné pour les élections précédentes officient à nouveau pour cette élection. Cette élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue et je donne la parole aux chefs de groupe pour présenter les candidatures. La parole est à M. Olivier Fiumelli.

M. Olivier Fiumelli (LR). Merci, Monsieur le président. C'est à mon tour de vous féliciter pour votre élection, ainsi que le vice-président, au nom du groupe libéral-radical. Pour la deuxième vice-présidence, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter Gary Bennaïm. Gary est entré dans ce Conseil municipal comme «vient ensuite» lors de la précédente législature, en tant que membre du groupe libéral, et a siégé à la commission de l'aménagement. Puis, il a été réélu en 2011 sur la liste du Parti libéral-radical et il siège maintenant à la commission du logement et à la commission des finances, où ses avis financiers sont très utiles à tous. Mesdames et Messieurs, vous connaissez bien Gary, sa bonhomie, sa manière de ne pas se prendre au sérieux tout en travaillant sérieusement. Nous pensons donc qu'il fera merveille aux côtés du président et du vice-président. Nous vous recommandons de soutenir la candidature de Gary Bennaïm à l'élection de la deuxième vice-présidence.

M. Pierre Gauthier (EàG). Monsieur le président, chères et chers collègues, j'ai le plaisir de présenter à la deuxième vice-présidence notre collègue

M^{me} Salika Wenger. Vous connaissez toutes et tous Salika, je ne ferai donc pas un long discours. Salika Wenger est une femme engagée, impliquée dans la vie genevoise et dans la vie politique. C'est quelqu'un qui est représentatif de ce que le mot «populaire» a de plus noble. J'espère, je souhaite et je suis quasiment certain que vous lui apporterez vos suffrages. Je vous en remercie.

Le président. Nous avons donc deux candidatures pour cette deuxième vice-présidence: M. Gary Benaïm et M^{me} Salika Wenger. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. J'attire l'attention de l'assemblée sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom.

Je vous annonce que 72 bulletins ont été distribués. J'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	3
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	69
Majorité absolue:	35

Le président. M. Gary Benaïm obtient 33 voix. Avec 36 voix, M^{me} Salika Wenger (EaG) est élue à la deuxième vice-présidence. *(Applaudissements nourris.)*

c) des quatre secrétaires.

Le président. Nous poursuivons avec l'élection des quatre secrétaires. Je rappelle que les mêmes scrutateurs et secrétaires officient à nouveau pour cette élection. L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Je donne la parole aux chefs de groupe qui annoncent leur candidat.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Mesdames et Messieurs, le Parti démocrate-chrétien propose la candidature de M. Robert Pattaroni, qui connaît bien cette enceinte. Il a siégé au Conseil municipal de 1967 à 1971, puis il est revenu de 1991 à 2003, et depuis 2004 il est avec nous en tant qu'illustre figure de ce parlement. Je dirai que Robert Pattaroni symbolise ce qui distingue le Parti démocrate-chrétien des autres partis; il le symbolise par sa fibre sociale, son honnêteté, sa fidélité aux valeurs de notre parti et de notre société aussi, cette société judéo-chrétienne à laquelle nous croyons.

Nous vous invitons à voter en masse pour Robert Pattaroni afin de lui prouver la reconnaissance de ce parlement, par rapport aussi à son action continue ici et en ville de Genève. (*Applaudissements.*)

M. Olivier Fiumelli (LR). J'ai l'honneur de présenter – à nouveau – Gary Bennaim, qui est finalement assez heureux, puisque, en tant que secrétaire, il va garder une certaine liberté de parole, que M^{me} Wenger n'aura malheureusement plus... Merci de soutenir Gary Bennaim.

M. Pascal Spuhler (MCG). Monsieur le président, je tiens à vous féliciter pour votre élection, ainsi que le premier vice-président et Madame la deuxième vice-présidente. Le Mouvement citoyens genevois présente M. Carlos Medeiros et vous remercie de le reconduire à son poste au sein du bureau.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Les Verts ont le plaisir de présenter la candidature d'Yves de Matteis. Yves de Matteis siège depuis 2005 au sein de ce Conseil; il a siégé à la commission sociale et de la jeunesse, à la commission des arts et de la culture, à la commission des pétitions, à la commission des naturalisations et à la commission du règlement. Il a été coauteur de notre dernier règlement et a même été à l'origine de la proposition des débats accélérés. C'est dire qu'il est un fin connaisseur du règlement, ce qui sera fort utile au bureau. Je vous recommande de soutenir sa candidature.

Le président. Je vous rappelle les noms des candidats: M. Robert Pattaroni, M. Gary Bennaim, M. Carlos Medeiros et M. Yves de Matteis. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. J'attire l'attention de l'assemblée sur le fait que les conseillers et conseillères doivent inscrire quatre noms au maximum.

Il a été distribué 73 bulletins et j'invite les huissiers à les recueillir.

J'en profite pour saluer, à la tribune du public, M. Alain Comte, ancien président de ce Conseil, ainsi que M. Georges Queloz, ancien membre de ce Conseil. (*Applaudissements.*)

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président donne lecture de la composition des commissions permanentes. Voir p. 16.)

Le président. Je salue à la tribune du public M. Roberto Broggin, ancien président du Conseil municipal, ainsi que le plus jeune député – m'a-t-on dit – du Grand Conseil, M. Guillaume Sauty. (*Applaudissements.*)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	73
Bulletin blanc:	0
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	73
Majorité absolue:	37

Le président. Sont élus au premier tour *M. Robert Pattaroni* (DC), avec 61 voix, *M. Yves de Matteis* (Ve), avec 52 voix, et *M. Gary Bennaim* (LR), avec 45 voix. Est élu tacitement *M. Carlos Medeiros*, avec 26 voix. (*Applaudissements.*)

Deux secrétaires peuvent venir nous rejoindre au bureau.

Nous arrivons maintenant à un moment important, en tout cas pour le nouveau président, qui est son allocution!

7. Allocution du président élu.

Le président. Monsieur le président du Grand Conseil, cher Pierre, Madame la présidente sortante, chère Alexandra, Monsieur le maire, cher Rémy, chères

et chers collègues du bureau sortant et du nouveau bureau, chères et chers collègues, chères et chers membres du Conseil administratif, chères et chers anciens membres et anciens président-e-s de notre Conseil, chère famille, Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des médias, cher public, chères et chers téléspectateur-trice-s, chères et chers ami-e-s,

Merci à vous toutes et tous de votre présence pour prendre acte du début de cette deuxième année de législature.

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier, chères et chers collègues, vous qui avez soutenu mon élection et pour les quelques autres qui ont voté différemment, je vous assure de toute mon énergie pour que chacune et chacun soit respecté-e dans ce Conseil.

J'aimerais remercier notre présidente qui a eu le rare privilège de présider cette première année de législature dans cette nouvelle configuration politique, à l'aide d'un nouveau règlement demandant quelques adaptations. Tu as, chère Alexandra, à chaque instant pris la peine de m'expliquer tes décisions. Certes, j'ai été ton porteur d'eau, ayant contribué à ta réhydratation permanente, fonction bien normale pour le médecin que je suis. J'aimerais te dire bravo et tenter d'être aussi serein que tu l'as été. Merci, Alexandra! (*Applaudissements.*)

Mes remerciements vont aussi aux membres du bureau sortant, aux collaboratrices et collaborateurs du Service du Conseil municipal et à la cheffe de service, Marie-Christine Cabussat. (*Applaudissements.*)

Permettez-moi de saluer ma famille. Ma mère, Gabrielle, qui nous a quittés trop tôt, à 49 ans, alors que je n'avais que 17 ans et qui m'accompagne même dans l'année de mes 60 ans. Mon père, René, 92 ans, vingt jours de ski cet hiver et qui vient de s'acheter sa nouvelle voiture, avec une pensée pour son épouse, ma belle-mère, Ginette, 87 ans, qui est momentanément hospitalisée et qui ne peut être avec nous ce soir, mon frère, François, mon neveu, Philippe, ma fille, Natasha et sa maman, Lydia, ses beaux-parents, Marie-Claire et Georges, mon beau-fils, Maxime et mes deux petits-fils adorés, Tiburce et Solal, ma belle-sœur, Anne-lise, sœur de Laurence, tous présents à la tribune du public, et naturellement mon épouse, Laurence, qui siège dans ce Conseil. Un salut spécial à mon président professionnel – eh oui, j'ai aussi un président – Jean-Luc Forni, à Claude Duvernay, membre fondateur de la course de l'Escalade et vous savez que cette année sera la trente-cinquième course – merci Claude d'être présent – et à M. et M^{me} Coulet, de Genève Natation, qui sont de fidèles supporters depuis très longtemps.

Présider une si noble assemblée, voilà un défi que je relève volontiers. Certes, la route sera sinueuse et les conditions climatiques changeantes. Certes, l'évolution de nos débats est aléatoire et certaines et certains n'hésiteront pas à enflammer, pour ne pas dire parfois envenimer, nos débats.

Je vous assure de toute mon impartialité et je demande solennellement au nouveau bureau élu de m'aider à chaque instant d'être à la hauteur de la tâche que vous nous avez confiée.

Je tiens, et j'y veillerai, à ce que l'on ne se sente pas personnellement attaqué-e chaque fois que le combat restera politique et digne. Je n'accepterai entre nous ni les attaques personnelles ni les interprétations des propos d'aucuns pour monter en puissance, dans le brouhaha général. Si les propos enflammés dépassent l'acceptable, il y a l'excuse et l'amende honorable, et si les propos sont pénalement condamnables, les tribunaux s'en saisiront sur plainte des victimes, mais à aucun moment ce Conseil ne s'érigera en tribunal.

Je compte sur vous toutes et tous pour que ce Conseil délibère dans le respect et la dignité. Nos électrices et électeurs, mais aussi toutes celles et ceux qui, participant à l'avenir de notre Cité sans pouvoir exprimer leurs suffrages, avec ou sans papiers, attendent de notre Conseil une attitude constructive.

Genève n'a nul pareil! Dans trois jours, comme l'a dit notre maire, avec lui je recevrai au Palais Eynard mon ami Moncef Marzouki, président de la République tunisienne. Notamment, des Genevois, dont le Dr Paul Bouvier et moi-même, l'avions fait sortir des geôles de Ben Ali. Il y aura aussi l'arrivée à Genève de la nouvelle députée du parlement de Myanmar, Prix Nobel de la Paix, Aung San Suu Kyi, qui sera tout prochainement dans notre ville. Je me permets un clin d'œil à Laurence Fehlmann Rielle, présidente de l'Association Suisse-Birmanie qui a son siège à Genève.

Comme vous pouvez le voir, être élu-e de la Ville de Genève est un privilège et un honneur à ne pas galvauder. Non seulement, nous devons nous mêler des affaires de ce monde, chaque fois que la liberté est en danger, mais aussi défendre nos propres libertés, notamment protéger les enfants, combattre le chômage, gangrène des liens sociaux, et être solidaires de nos aîné-e-s. Nous devons nous battre pour des finances saines garantes du soutien social, culturel et sportif. Nous ne devons pas avoir peur de parler de sécurité, qui pour moi fait partie d'une saine santé psychique et physique. Nous devons être en alerte quant au développement durable, à la mobilité, au logement et à l'aménagement.

Parfois, on nous reproche, en regardant nos plénières sur TV Léman Bleu, de donner une image difficile quant à nos débats. J'aimerais dire ici clairement que nos travaux en commissions sont sérieux, respectueux et les rapports qui sont rendus le plus souvent d'une très grande qualité. L'aspect plus «théâtral» de nos plénières contraste ainsi parfois avec tout ce travail. Ainsi va la vie de tout parlement, qu'il soit bernois ou genevois!

Je me réjouis de présider, une année durant, ce Conseil municipal de la deuxième ville de Suisse! Je me réjouis, à la rentrée scolaire, de vous emmener sur le

chemin de mes origines, soit les bourgeoisies de Sion et Grimisuat, et de refaire avec vous, en car postal, la route Grimisuat-Sion. En effet, le 15 mai 1928, un véhicule de six places appartenant à mon grand-père paternel, François Rielle, pionnier des Transports publics valaisans, inaugura la ligne Sion-Grimisuat-Ayent à raison de deux courses journalières. Notre course sera le samedi 1^{er} septembre 2012; notez-le dans vos agendas, vous ne le regretterez pas, le Valais nous accueillera!

Pour terminer, en cette année du Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, ces trois citations à méditer: «Pour connaître les hommes, il faut les voir agir», et «J'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés», tirées d'*Emile ou de l'éducation*, et la troisième citation «Suffit-il de n'être jamais injuste pour être innocent?», tirée des *Rêveries du promeneur solitaire*.

Je vous, je nous souhaite une excellente fin de journée et, dans moins d'un mois, une belle Fête de la musique, des promotions touchantes, des événements sportifs de qualité comme le Triathlon international de Genève, et un été radieux avec ses Fêtes de Genève et son 1^{er} Août!

Je vous remercie de votre attention et vous convie maintenant à descendre dans la cour de l'Hôtel de Ville pour écouter la Musique de la Croix-Bleue genevoise, petit clin d'œil à la prévention et au remarquable travail, souvent bénévole, de ses membres. Nous remonterons ensuite pour un apéritif dînatoire et, dès 20 h 45, nous poursuivrons nos travaux avec les urgences, les questions orales, et la suite de notre ordre du jour.

Je vous remercie de votre confiance et je me réjouis de cette année à présider ce noble Conseil. (*Applaudissements nourris.*)

8. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S), M. Stephan Kristensen (S), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Alexis Barbey (LR), M. Adrien Genecand (LR), M. Vincent Schaller (LR), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M^{me} Sarah Klopmann (Ve), M^{me} Maria Casares (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M^{me} Mireille Luiset (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Amaudruz (UDC), M. Christo Ivanov (UDC), M^{me} Alexandra Rys (DC).

9. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture.

M. Pascal Holenweg (S), M^{me} Virginie Studemann (S), M. Sylvain Thévoz (S), M^{me} Natacha Buffet (LR), M. Guy Dossan (LR), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Olivier Baud (EàG), M. Tobia Schnebli (EàG), M. Julien Cart (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Lionel Ricou (DC).

10. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S), M^{me} Silvia Machado (S), M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. Alexis Barbey (LR), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M. Julien Cart (Ve), M^{me} Anne Moratti (Ve), M. Laurent Leisi (MCG), M^{me} Mireille Luiset (MCG), M. Michel Amaudruz (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M^{me} Marie Barbey (DC).

11. Désignation des 15 membres de la commission des finances.

M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Martine Sumi (S), M. Alberto Velasco (S), M. Gary Bennaïm (LR), M. Simon Brandt (LR), M. Olivier Fiumelli (LR), M. Pierre Vanek (EàG), M^{me} Salika Wenger (EàG), M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Denis Menoud (MCG), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Jean-Charles Lathion (DC).

12. Désignation des 15 membres de la commission du logement.

M^{me} Olga Baranova (S), M^{me} Marie Gobits (S), M. Alberto Velasco (S), M. Gary Bennaïm (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Vincent Schaller (LR),

Désignation des membres des commissions permanentes

M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M. Guillaume Käser (Ve), M^{me} Anne Moratti (Ve), M. Carlos Medeiros (MCG), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Sandra Golay (DC).

13. Désignation des 15 membres de la commission des naturalisations.

M^{me} Olga Baranova (S), M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S), M^{me} Silvia Machado (S), M. Alexis Barbey (LR), M. Simon Brandt (LR), M. Olivier Fiumelli (LR), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Christian Zaugg (EàG), M^{me} Sarah Klopmann (Ve), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Jean-François Caruso (MCG), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Olivier Tauxe (UDC), M. Lionel Ricou (DC).

14. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions.

M. Stephan Kristensen (S), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Olivier Fiumelli (LR), M. Jean-Paul Guisan (LR), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M^{me} Julide Turgut Bandelier (Ve), M. Jean-François Caruso (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Thomas Bläsi (UDC), M. Olivier Tauxe (UDC), M. Robert Pattaroni (DC).

15. Désignation des 15 membres de la commission du règlement.

M. Pascal Holenweg (S), M. Jean-Charles Rielle (S), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Natacha Buffet (LR), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Vincent Schaller (LR), M. Olivier Baud (EàG), M. Pierre Rumo (EàG), M. Julien Cart (Ve), M^{me} Sarah Klopmann (Ve), M^{me} Mireille Luiset (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M^{me} Marie Barbey (DC).

Désignation des membres des commissions permanentes
Propositions des conseillers municipaux

16. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

M^{me} Olga Baranova (S), M^{me} Martine Sumi (S), M. Alberto Velasco (S), M^{me} Natacha Buffet (LR), M. Jean-Paul Guisan (LR), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M^{me} Maria Casares (EàG), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Guillaume Käser (Ve), M^{me} Julide Turgut Bandelier (Ve), M. Jean-François Caruso (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Thomas Bläsi (UDC), M^{me} Sandra Golay (DC).

17. Désignation des 15 membres de la commission des sports.

M^{me} Marie Gobits (S), M. Jean-Charles Rielle (S), M. Silvain Thévoz (S), M. Simon Brandt (LR), M. Rémy Burri (LR), M. Adrien Genecand (LR), M. Pierre Rumo (EàG), M. Christian Zaugg (EàG), M. Mathias Buschbeck (Ve), M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Olivier Tauxe (UDC), M. Robert Pattaroni (DC).

18. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions.

M. Luc Broch (S), M^{me} Annina Pfund (S), M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio (S), M. Rémy Burri (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Adrien Genecand (LR), M^{me} Maria Pérez (EàG), M. Christian Zaugg (EàG), M. Mathias Buschbeck (Ve), M. Alexandre Wisard (Ve), M. Laurent Leisi (MCG), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Michel Amaudruz (UDC), M. Jacques Pagan (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC).

19. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

20. Interpellations.

Néant.

21. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 19 h 5.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal	3
3. Prestation de serment de M. Lionel Ricou, remplaçant M. Michel Chevrolet, conseiller municipal décédé	5
4. Allocution de la présidente sortante	5
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge	6
6. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente	8
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente	10
c) des quatre secrétaires	11
7. Allocution du président élu	13
8. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement	16
9. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture	17
10. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse	17
11. Désignation des 15 membres de la commission des finances.	17
12. Désignation des 15 membres de la commission du logement	17
13. Désignation des 15 membres de la commission des naturalisations.	18
14. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions	18
15. Désignation des 15 membres de la commission du règlement	18

16. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication	19
17. Désignation des 15 membres de la commission des sports	19
18. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions	19
19. Propositions des conseillers municipaux	19
20. Interpellations	20
21. Questions écrites	20

La mémorialiste:
Marguerite Conus